

ACTION URGENTE

VENEZUELA. UNE MILITANTE INDIGÈNE VICTIME DE DIFFAMATION ET DE STIGMATISATION

Un responsable militaire a accusé Lisa Henrito, défenseure vénézuélienne des droits environnementaux des indigènes, de « trahison » - à la télévision nationale - en raison des activités militantes qu'elle mène pour défendre le territoire ancestral du peuple indigène pemon.

Le 23 juillet, **Lisa Henrito**, défenseure des droits environnementaux des indigènes pemons, a été accusé de « trahison » et de « sécession » par un responsable des forces armées à la télévision nationale vénézuélienne. Le responsable a porté ces accusations lors d'une interview, au cours de laquelle il a également appelé les forces armées vénézuéliennes à se méfier des activités militantes que les indigènes pemons mènent pour défendre leurs droits. Amnesty International a recueilli des informations sur d'autres cas dans lesquels des personnes, après avoir été ainsi mentionnées par de hauts responsables, ont été persécutées par les autorités. C'est ce qui s'est passé pour Villca Fernández, Geraldine Chacón et Gregory Hinds. Amnesty International considère ces trois personnes comme des prisonniers d'opinion.

Lisa Henrito est stigmatisée en raison des activités militantes qu'elle mène au sein d'organisations de femmes indigènes pemons qui demandent qu'il soit mis fin à la militarisation et à l'exploitation minière de leurs territoires ancestraux, sans consultation préalable fondée sur la communication des informations requises ni étude d'impact social.

L'État doit garantir la protection de l'intégrité physique de Lisa Henrito et des autres militants écologistes et indigènes, et mettre fin à la diffamation à leur égard et à la stigmatisation de leurs actions en faveur des droits de leurs communautés, ce conformément à la Constitution vénézuélienne et aux mécanismes internationaux relatifs aux droits humains qui protègent les peuples indigènes et leurs terres, leurs territoires et leur environnement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment aux autorités de garantir la sécurité de Lisa Henrito ;
- appelez les autorités à veiller à ce que tous les défenseurs des droits humains du Venezuela puissent mener leurs activités librement, sans avoir à subir des restrictions ou à craindre des représailles ;
- engagez les autorités à reconnaître publiquement l'importance et la légitimité des activités de toutes les personnes qui défendent les droits humains au Venezuela et à s'abstenir de tenir des propos destinés à discréditer, stigmatiser, insulter, dénigrer ou discriminer ces personnes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 SEPTEMBRE 2018 À :

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Néstor Reverol (Major General)
Ministerio del Poder Popular para Relaciones
Interiores y Justicia
Esquina Platanal, Este 1, Av. Urdaneta
Caracas
Venezuela
Fax : +58 (0212) 5061111
Twitter : @MIJPVenezuela
**Formule d'appel : Ministro, / Monsieur le
Ministre,**

Ministre des Peuples indigènes

Aloha Núñez
Ministerio del Poder Popular para los Pueblos
Indígenas
Av. Universidad Antigua Edificio Sudeban,
Piso 8
Caracas
Venezuela
Fax : +58 (0212) 5416355
Twitter : @MINPIOFICIAL
**Formule d'appel : Ministra, / Madame la
Ministre,**

Copies à :

Alfredo Ruiz
Ombudsperson
Defensoría del Pueblo
Av. Urdaneta, Centro Financiero Latino,
Piso 26, Los Anaucos, Caracas
Venezuela
Fax : +58 (0212) 5077025
Twitter : @Defensoria_Vzla

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

VENEZUELA. UNE MILITANTE INDIGÈNE VICTIME DE DIFFAMATION ET DE STIGMATISATION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le territoire traditionnel du peuple indigène pemon, situé dans l'Amazonie vénézuélienne, à la frontière avec le Guyana et le Brésil, fait l'objet d'un processus de militarisation lié au projet à grande échelle de l'Arc minier de l'Orénoque (Arco Minero del Orinoco, AMO). Il s'agit d'un projet d'extraction qui couvre 12 % du territoire national et le bouclier guyanais, l'une des plus anciennes formations géologiques au monde. Au sein de l'OMA, 15 sociétés minières transnationales sont en activité, mais le projet prévoit la participation de 150 entreprises extractives à l'exploitation de cette zone.

Nom : Lisa Henrito

Femme

AU 144/18, AMR 53/8851/2018, 3 août 2018